

# Aide d'urgence TPE-PME

## Aide

Anciennement Fonds Régional d'Action d'urgence (FRAU), l'aide d'urgence TPE PME vise à rompre l'isolement des dirigeants de TPE / PME en difficulté par une prestation d'appui conseil leur permettant de prendre les décisions adaptées et d'identifier les solutions à mettre en œuvre pour rebondir.

## Bénéficiaires

L'aide concerne les entreprises implantées en Auvergne-Rhône-Alpes confrontées à des difficultés conjoncturelles.

## Montant /Accompagnement proposé

Après un pré diagnostic téléphonique, la mission est engagée très rapidement par un consultant référencé. Celui-ci réalise, avec le dirigeant, un diagnostic complet de l'entreprise permettant d'établir des préconisations et d'élaborer un plan d'actions prioritaires à engager à court terme et à moyen terme.

Il s'agit d'une prestation individuelle et gratuite d'une durée de 1 à 4 jours.

## Modalités

Que vous soyez adhérent ou non : contactez la CPME, l'U2P ou le MEDEF pour réaliser un pré diagnostic et bénéficier gratuitement de l'intervention d'un cabinet présélectionné.

Pour les structures de l'Economie sociale et solidaire : contacter la Direction du développement économique de la Région.

En poursuivant votre navigation sans modifier vos paramètres de cookies, vous acceptez l'utilisation des cookies pour disposer de services et d'offres adaptés à vos centres d'intérêts.



Contact

**Région Auvergne Rhône-Alpes**

Direction du Développement Economique

et de l'Emploi

Florence CHASSAC

Tel : 04 26 73 61 45

florence.chassac@auvergnerhonealpes.fr

**CPME Auvergne Rhône-Alpes**

Karin Van HERREWEGE

Tél : 04 72 53 74 74

kvanherrewege@cpmeauvergnerhonealpes.fr

**U2P Auvergne Rhône-Alpes**

Sylvie FONTAINE

Tél : 04 72 85 06 69

s.fontaine@u2p-aura.fr

**MEDEF Auvergne Rhône-Alpes**

Audrey DE SERRES

Tél : 04 78 77 20 07

adeserres@medef-aura.fr